

## Neutralisation de places de stationnement : Loi d'orientation des mobilités

Dans le cadre de la loi LOM et afin d'assurer la sécurité des cheminements des piétons, 39 places de stationnement seront neutralisées à Chaville d'ici le 31 décembre 2026.



Dans le cadre de la loi LOM "[loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités](#) 

 et afin d'assurer la sécurité des cheminements des piétons, les places de stationnement se trouvant à 5 mètres en amont d'un passage piéton doivent être neutralisées pour améliorer la visibilité des piétons vis-à-vis de la circulation de l'ensemble des véhicules (camions, voitures, deux roues motorisés et vélos).

Ces places peuvent être aménagées en remplacement par

- > la création d'un parking réservé aux vélos
- > la création de jardinières sur chaussée ou trottoir
- > la pose de mobiliers

L'échéance de la mise en œuvre de ce dispositif est fixée au 31 décembre 2026.

## 39 places de stationnement concernées à Chaville

Retrouvez ci-dessous la liste des passages piétons concernés ainsi que les projets d'aménagement en remplacement des places de stationnement prévus.

- > 5, rue de l'Ursine - 1 place neutralisée : matérialisation par ligne jaune
- > 12, avenue Saint-Paul - 1 place neutralisée : élargissement du trottoir sur 2 mètres

- > 13, avenue Fourchon – 1 place neutralisée : création d'une jardinière sur trottoir
- > 16, avenue Fourchon – 1 place neutralisée : pose d'arceaux pour vélos
- > 17, avenue Edouard Branly – 1 place neutralisée : création d'une jardinière sur trottoir
- > 18, rue de Viroflay – 1 place neutralisée
- > 22, rue de Barnet – 1 place neutralisée : matérialisation par ligne jaune
- > 23, rue des Fontaines Marivel – 1 place neutralisée : pose d'arceaux pour vélos + déplacement du parking motos et des panneaux
- > 25, boulevard de la République – 1 place neutralisée : création d'une jardinière sur trottoir
- > 26 bis, rue Carnot – 1 place neutralisée : déplacement des parkings vélos et motos
- > 26, rue Carnot – 1 place neutralisée : création d'une jardinière sur trottoir
- > 27, rue du Père Komitas – 1 place neutralisée
- > 28, rue du Docteur Darin – 1 place neutralisée : matérialisation par ligne jaune des deux côtés de la voie
- > 30, rue Charles Alby – 1 place neutralisée : matérialisation par ligne jaune des deux côtés
- > 32, rue Émile Zola – 1 place neutralisée : matérialisation par ligne jaune des deux côtés de la voie + pose de potelets sur le trottoir
- > 33, rue Émile Zola – 1 place neutralisée : matérialisation par ligne jaune des deux côtés de la voie + pose de potelets sur le trottoir
- > 35, avenue de la Résistance – 1 place neutralisée : matérialisation par ligne jaune
- > 38, rue Martial Boudet – 1 place neutralisée : création d'une jardinière sur trottoir
- > 40, rue Alfred Fournier – 1 place neutralisée : création d'une jardinière sur chaussée
- > 41, rue de la Fontaine Henri IV – 3 places neutralisées
- > 42, rue de la Fontaine Henri IV – 3 places neutralisées : pose de 2 arceaux pour vélos et de 2 jardinières
- > 43, rue de la Fontaine Henri IV – 2 places neutralisées : pose d'arceaux pour vélos
- > 44, rue de la Fontaine Henri IV – 1 place neutralisée : création d'une jardinière
- > 45, rue de la Passerelle – 1 place neutralisée
- > 46, rue de la Passerelle – 2 places neutralisées : création de jardinières sur chaussée
- > 47, rue de la Passerelle – 2 places neutralisées : marquage + pose de potelets
- > 48, route de l'Étang Saint-Denis – 1 place neutralisée : création d'une jardinière
- > 50, rue du Printemps – 1 place neutralisée : création d'une jardinière sur chaussée
- > 51, rue Lucien Bonmarchand – 1 place neutralisée : création d'une jardinière sur trottoir
- > 52, rue du Château – 1 place neutralisée : pose d'arceaux pour vélos
- > 53, rue du Clos Fleuri – 1 place neutralisée : création d'une jardinière
- > 54, rue des Capucines – 1 place neutralisée : pose d'arceaux pour vélos



VILLE DE  
CHAVILLE

**VILLE DE CHAVILLE**

1456 AVENUE ROGER SALENGRO  
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

*Fermeture le mardi matin*

*Vendredi fermeture à 16h30*

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS